

**Fédération Française de Cardiologie**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

**MAZARS SA**

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET  
COMITITE DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

# **Fédération Française de Cardiologie**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - reconnue d'utilité publique  
par décret en date du 22 décembre 1977

Siège social : 5, Rue des Colonnes du Trône 75012 – Paris  
N° SIREN : 784 453 250

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2020

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux membres,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Cardiologie relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fédération, nous avons vérifié que :

- les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources (CER) décrites dans les notes annexes au compte d'emploi annuel des ressources faisaient bien l'objet d'une information appropriée et étaient conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 ;
- l'évaluation des heures de bénévolat, dont les modalités de détermination exposées dans la note « Contributions volontaires » page 21 de l'annexe, était estimée sur la base des seules heures de bénévolat déclarées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en

place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

**Fédération Française  
de Cardiologie**

*Comptes Annuels*

*Exercice clos le*

*30 juin 2020*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris la Défense, le 3 février 2021

Le Commissaire aux Comptes

**M A Z A R S**

---

Yann SEMELIN

---

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 429	15 281	12 149	11 435
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	185 437	185 437		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	3 840	129	3 711	
Installations techniques, matériel et outillage	5 164	4 093	1 072	
Autres immobilisations corporelles	191 147	162 980	28 167	21 539
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 989 717		1 989 717	2 080 972
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	150		150	150
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 402 884</b>	<b>367 918</b>	<b>2 034 966</b>	<b>2 114 096</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	359 168		359 168	213 002
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	107 968		107 968	61 527
Créances				
Usagers et comptes rattachés	40 522		40 522	5 434
Autres créances	152 865	6 408	146 457	57 174
Divers				
Valeurs mobilières de placement	6 538 408	40 039	6 498 369	6 502 043
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 507 330		12 507 330	13 097 030
Charges constatées d'avance	1 275 628		1 275 628	1 235 590
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>20 981 888</b>	<b>46 447</b>	<b>20 935 441</b>	<b>21 171 801</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>23 384 773</b>	<b>414 366</b>	<b>22 970 407</b>	<b>23 285 897</b>



## Bilan

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 246 475	6 246 475
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 833 369	5 699 857
Report à nouveau	5 888 249	4 919 519
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-1 232 143</b>	<b>102 242</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>15 735 950</b>	<b>16 968 093</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques	451 649	79 730
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>451 649</b>	<b>79 730</b>
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	314 203	404 203
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>314 203</b>	<b>404 203</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	1 634	1 321
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 634	1 321
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 410 709	1 381 514
Dettes fiscales et sociales	169 821	111 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 886 441	4 339 738
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>6 468 605</b>	<b>5 833 871</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>22 970 407</b>	<b>23 285 897</b>

## Compte de résultat

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	35 764	10 426
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	38 666	98 597
Reprises et Transferts de charge	156	
Cotisations	4 584	5 449
Autres produits	10 929 948	12 984 166
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>11 009 118</b>	<b>13 098 637</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises	-146 166	79 116
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	6 256 045	7 871 854
Impôts et taxes	107 701	118 363
Salaires et Traitements	943 826	899 161
Charges sociales	435 690	471 945
Amortissements et provisions	14 040	9 053
Autres charges	4 333 345	3 766 143
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11 944 482</b>	<b>13 215 636</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-935 364</b>	<b>-116 999</b>
Opérations faites en commun		
Produits financiers	46 215	80 661
Charges financières	16 295	27 761
<b>Résultat financier</b>	<b>29 920</b>	<b>52 900</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-905 444</b>	<b>-64 099</b>
Produits exceptionnels	1 187	11 168
Charges exceptionnelles	399 571	10
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-398 384</b>	<b>11 158</b>
Impôts sur les bénéfices	18 315	16 817
Report des ressources non utilisées	90 000	172 000
Engagements à réaliser		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-1 232 143</b>	<b>102 242</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FEDERATION FRANCAISE CARDIOLOGIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 22 970 407 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 1 232 143 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/11/2020 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis et présentés conformément au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, relatif au plan comptable général en tenant compte des dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à l'article 8 de l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005, le Compte d'emploi annuel des ressources (CER) - arrêté du 30 juillet 1993 - est intégré à l'annexe aux comptes : aucun changement de méthode n'a été apporté au CER au 30/06/2019 en l'absence de référentiel comptable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 ans
- \* Autres immobilisations incorporelles : 1 à 3 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Matériel médical de réadaptation : 5 à 10 ans
- \* Matériel de prévention : 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

## Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,74 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Le taux de charges sociales retenu est le suivant :

Employé : 62%

Cadre : 66%

Les engagements en matière de retraite ne sont pas provisionnés.

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Considérant la mise en alerte du système de santé français à partir du 10 janvier 2020 et l'analyse de risque de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en date du 30 janvier 2020 établissant le risque de propagation internationale de la maladie comme élevé, la Fédération a estimé que l'impact sur les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat à la date d'arrêté des comptes sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

A la date d'établissement des comptes, l'activité de la Fédération est impactée de façon significative du fait de la crise sanitaire, mais elle estime que sa continuité d'exploitation n'est pas compromise.

L'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Les mesures gouvernementales adoptées en mars 2020 tant sur le plan sanitaire (confinement, interdiction de rassemblement) que sur le plan économique (fermeture de certaines activités) ont généré une baisse d'activité pour la Fédération qui a par conséquent :

- eu recours au chômage partiel pour une partie des salariés.

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 49 754 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

#### Résultat financier

	30/06/2020	30/06/2019
Produits financiers de participation	25 429	29 957
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 787	44 113
Reprises sur provisions et transferts de charge		6 591
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>46 215</b>	<b>80 661</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	16 295	
Intérêts et charges assimilées		27 761
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>16 295</b>	<b>27 761</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>29 920</b>	<b>52 900</b>

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	210 706	2 160		212 866
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>210 706</b>	<b>2 160</b>		<b>212 866</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		3 840		3 840
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 088	1 076		5 164
- Installations générales, agencements aménagements divers	28 703	2 040		30 743
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 355	17 049		160 404
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>176 146</b>	<b>24 006</b>		<b>200 151</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 080 972	28 745	120 000	1 989 717
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	150			150
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 081 122</b>	<b>28 745</b>	<b>120 000</b>	<b>1 989 867</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 467 974</b>	<b>54 910</b>	<b>120 000</b>	<b>2 402 884</b>



## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Participations :

L'association détient une participation de 500€ correspondant à 50% du capital de la SCI La Maison du Cœur.

Une convention de trésorerie a été signée entre La Maison du Cœur et la Fédération Française de Cardiologie. La FFC a consenti une avance en compte courant rémunérée dont le montant s'élève à 1.989.217 € au 30 juin 2020.

Les produits financiers perçus sur l'exercice s'élèvent à 28.745 € pour cet exercice.

Un remboursement de 120.000€ a été effectué en février 2020.

Le prix potentiel de vente de l'immeuble a été estimé au 26 novembre 2015 à 5 550 000€.

Considérant la valorisation de l'immeuble, aucune dépréciation n'est à constater sur les titres et créances rattachées de la SCI Maison du Cœur et la plus-value latente s'élève, sur la base des comptes au 30-09-2019 de la SCI, à 650 k€.

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	199 272	1 446		200 718
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>199 272</b>	<b>1 446</b>		<b>200 718</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		129		129
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 088	5		4 093
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 960	2 260		20 220
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	132 559	10 201		142 759
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>154 606</b>	<b>12 594</b>		<b>167 201</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>353 878</b>	<b>14 040</b>		<b>367 918</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état				
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
<b>Total I</b>				
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis	359 168	213 002	146 166	
Produits résiduels				
Autres				
<b>Total II</b>	<b>359 168</b>	<b>213 002</b>	<b>146 166</b>	
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>Total III</b>				
<b>Production stockée</b>			<b>146 166</b>	

## Notes sur le bilan

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 458 381 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	1 989 217		1 989 217
Prêts			
Autres	150		150
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	40 522	40 522	
Autres	152 865	152 865	
Charges constatées d'avance	1 275 628	1 275 628	
<b>Total</b>	<b>3 458 381</b>	<b>1 469 015</b>	<b>1 989 367</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
USAGERS, PRODUITS NON FACTURÉS	36 154
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	63 347
ORGANISMES SOCIAUX-PDTS A RECEVOIR	8 679
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	11 886
INTERETS COURUS	18 614
PRODUITS A RECEVOIR	1 831
INTERETS COURUS A RECEVOIR	6 228
<b>Total</b>	<b>146 739</b>

## Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
Parts sociales CE	62 510,00	20,00	20,00	1 250 200,00	
Vendome FCP	2 021,73	112,43	92,63	187 272,85	
				<b>1 437 472,85</b>	

Les valeurs mobilières sont composées de parts sociales de la Caisse d'Epargne et de FCP.

## Notes sur le bilan

Elles sont évaluées selon la méthode du premier entré premier sorti.  
Ces fonds sont essentiellement de type monétaire.

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires	2 852 845			2 852 845
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	3 393 630			3 393 630
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>6 246 475</b>			<b>6 246 475</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	5 699 857		866 487	4 833 369
Report à Nouveau	4 919 519	968 729		5 888 249
Résultat de l'exercice	102 242	-1 232 143	102 242	-1 232 143
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs	404 203		90 000	314 203
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>17 372 296</b>	<b>-263 414</b>	<b>1 058 729</b>	<b>16 050 153</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	79 730	371 919			451 649
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>79 730</b>	<b>371 919</b>			<b>451 649</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		371 919			

A la clôture, les provisions correspondent principalement à des litiges prud'hommaux.

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 468 605 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 634	1 634		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 410 709	1 410 709		
Dettes fiscales et sociales	169 821	169 821		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 886 441	4 886 441		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>6 468 605</b>	<b>6 468 605</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	925 644
INTERETS COURUS A PAYER	1 634
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES PA	28 472
AUTRES CHARGES A PAYER SUR PERSONNE	17 500
CHARGES SOCIALES SUR CP	26 388
USAGERS - AAE	3 640
DIVERS CHARGES A PAYER	184 551
<b>Total</b>	<b>1 187 829</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 275 628		
<b>Total</b>	<b>1 275 628</b>		

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	2	4	6	6
Employés	3	11	14	14
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>20</b>

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux dirigeants

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction.



## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Bourses attribuées Ex 2016-2017	225 135
Bourses attribuées Ex 2017-2018	718 704
Bourses attribuées Ex 2018-2019	956 043
Bourses attribuées Ex 2019-2020	1 561 350
Bourses attribuées Ex 2020-2021	1 215 000
Autres engagements donnés	4 676 232
<b>Total</b>	<b>4 676 232</b>

#### Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Legs et donations acceptés en CA	3 584 897
Legs et donations ouverts en attente d'acceptation par le CA	985 330
Assurance vie	168 832
Autres engagements reçus	4 739 059
Legs nets à réaliser	
<b>Total</b>	<b>4 739 059</b>

Les legs sont comptabilisés à l'encaissement legs par legs et non bien par bien, et inscrits en engagements reçus lorsqu'ils ne sont pas encore encaissés.

Les engagements reçus pour la partie non encore encaissée se décompose ainsi :

- Legs et donations acceptés par le CA pour lesquels le délai d'opposabilité est arrivé à terme s'élèvent à : 3.584.897€
- Legs et donations ouverts en attente d'acceptation par le CA : 985.330€
- Assurance Vie : 168.832€.

## Autres informations

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 229 Euros

### Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	122 908	483 673
Prestations en nature		
Dons en nature		148 125
<b>Total</b>	<b>122 908</b>	<b>631 798</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		148 125
Personnel bénévole	122 908	483 673
<b>Total</b>	<b>122 908</b>	<b>631 798</b>

Au cours de l'exercice 2019-2020, le nombre d'heures de bénévolat est de 4.576h.

La valorisation des heures des bénévoles, effectuée sur la base d'une moyenne des SMIC mensuels en vigueur du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020, chargé en prenant en compte au prorata temporis les incidences des évolutions de taux de charges sociales de 2019 et 2020, représente 123k€.

La valorisation des contributions volontaires en nature dépend du niveau de l'activité :

- Exécution : 1 fois le SMIC
- Encadrement : 2 fois le SMIC
- Expertise : 5 fois le SMIC
- Autre : 150€ TTC de l'heure (pour les experts)

## Autres informations

### Donations

#### Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
<b>Sous total</b>					
Legs Foudon	766 585	404 204	90 000		314 204
<b>Sous total</b>	<b>766 585</b>	<b>404 204</b>	<b>90 000</b>		<b>314 204</b>
<b>TOTAL</b>	<b>766 585</b>	<b>404 204</b>	<b>90 000</b>		<b>314 204</b>

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement CRC numéro 99-01, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore pû être utilisés conformément à l'engagement pris à leur égard.

Au 30 juin 2020, les fonds dédiés sont constitués d'un legs attribué à la recherche dans la région lyonnaise.

## Autres informations

### Tableau des ressources de la Fédération

Ressources de l'année	(en €uros)
Echanges fichiers	8 442
Mise à disposition personnel	27 322
Cotisations	4 584
Collecte PDC et subventions diverses	38 666
Collecte de dons	6 198 942
Legs et donations encaissés	4 731 006
Autres produits	156
Transfert de charges	0
<b>Total des ressources</b>	<b>11 009 118</b>

### Impôts sur les Sociétés à taux réduit

La FFC est assujettie à l'impôt sur ses revenus fonciers et ses revenus de capitaux mobiliers.  
L'impôt dû au titre des revenus perçus au cours de l'exercice 2019-2020 s'élève à 18.315€ et se décompose de la façon suivante :

Revenus	Base	Taux	Impôts
Loyers encaissés	11 761	24%	2 823
Intérêts compte courant SCI	28 745	24%	6 899
Intérêts parts sociales	18 753	15%	2 813
Intérêts compte courant CE	11 460	24%	2 751
Intérêts SCL Associatis	12 621	24%	3 029
<b>Total</b>			<b>18 315</b>

## Compte d'emploi annuel des ressources

EMPLOIS DE L'EXERCICE	EMPLOIS 2019/2020	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019/2020	RESSOURCES DE L'EXERCICE	RESSOURCES 2019/2020	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019/2020
			<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		<b>12 106 204</b>
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>8 042 241</b>	<b>8 042 241</b>	<b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>	<b>10 980 771</b>	<b>10 980 771</b>
1.1 Réalisées en France			<b>1.1. Dons et Legs collectés.</b>	10 923 446	10 923 446
- Actions réalisées directement	8 042 241	8 042 241	Dons manuels non affectés	6 189 750	6 189 750
- Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-	Dons manuels affectés	2 690	2 690
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	Legs et autres libéralités non affectés	3 735 667	3 735 667
- Actions réalisées directement	-	-	Legs et autres libéralités affectés	995 339	995 339
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes.	-	-	<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public.</b>	57 325	57 325
	-	-		-	-
	-	-	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	-	-
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>2 911 747</b>	<b>2 911 747</b>	<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>2 629</b>	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 911 747	2 911 747		-	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés.	-	-		-	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et d'autres concours publics	-	-		-	
	-	-		-	
	-	-	<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	<b>39 642</b>	
	-	-		-	
	-	-		-	
	-	-		-	
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 003 139</b>	<b>999 292</b>			
Sous total		11 953 280			
<b>I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>11 957 127</b>		<b>I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>11 023 043</b>	
<b>II. DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>388 214</b>		<b>II. REPRISES DES PROVISIONS</b>	<b>156</b>	
<b>III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>			<b>III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EX. ANTERIEURS</b>	<b>90 000</b>	-
			<b>IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>90 000</b>
<b>IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	-		<b>V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 232 143</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 345 341</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 345 341</b>	<b>11 070 771</b>
<b>V. PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC.</b>		<b>26 165</b>			
<b>VI. NEUTRALISATION DES DOT. AUX AMORTIS. DES IMMOBILISATIONS FINANCÉES À COMPTER DE LA 1ère APPLICATION DU RÉGLT PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC.</b>		<b>14 040</b>			
<b>VII. TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>11 965 405</b>	<b>VI. TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>11 965 405</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>11 211 570</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Missions sociales	122 908		Bénévolat	122 908	
Frais de recherche de fonds	-		Prestations en nature	-	
Frais de fonctionnement et autres charges	-		Dons en nature	-	
	<b>122 908</b>			<b>122 908</b>	

## Autres informations

### Annexe au compte d'emploi annuel des ressources

#### 1. GENERALITES

Le compte d'emploi des ressources présenté ci-joint regroupe l'ensemble des opérations de la Fédération Française de Cardiologie ayant son siège au 5, rue des colonnes du Trône dans le 12ème arrondissement de Paris. **Les montants sont exprimés en Euros.**

Les informations présentées ont été établies sur la base des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2020.

##### a) Définition des missions sociales

Elles sont définies dans les statuts comme suit :

- Informer et éduquer le public en vue de la prévention des maladies cardiovasculaires
- Promouvoir et financer la recherche en cardiologie
- Inciter le public à se former aux gestes qui sauvent
- Apporter une aide à la réadaptation et à la réinsertion des cardiaques
- Coordonner dans le cadre statutaire les actions des diverses associations adhérentes.

Les missions sociales regroupent les charges directes et indirectes engagées par chacune d'elles en conformité avec l'objet social défini dans l'article 1 des statuts de la Fédération.

##### b) Préciser les faits significatifs de l'exercice relatifs à l'activité de l'association et ayant une incidence sur la lecture du CER

Néant

##### c) Préciser les faits significatifs de l'exercice relatif à la générosité du public et aux campagnes AGP

Néant

#### 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

##### a) Cadre légal de référence

Le CER est établi selon le règlement CRC n°2008-12 homologué par arrêté du 11 décembre 2008.

##### b) Règles et méthodes comptables

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

## Autres informations

### c) Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de l'organisme

Les méthodologies retenues concernant l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emplois au 30 juin 2020 sont les suivantes :

- *Pour les frais de recherche de fonds :*
  - Les dépenses liées à la recherche de fonds sont financées à 100% par l'appel à la générosité du public (AGP) non affecté de l'exercice.
- *Pour les frais de fonctionnement :*
  - Les frais de fonctionnement sont financés par les ressources non affectées de l'exercice issues de l'AGP au prorata du total des ressources collectées auprès du public sur le total des ressources de l'exercice. Ce taux est de 99,62 % sur l'exercice.
- *Pour les missions sociales :*
  - Les missions sociales sont financées par le solde des ressources d'appel à la générosité du public affectées et non affectées de l'exercice et si besoin par prélèvement du stock initial (CASE T1).

### 3. LES RESSOURCES

Le CER présente un total des emplois de **12.345.341 €** (colonne 1) et un total des ressources **11.113.199 €** (colonne 2) au 30 juin 2020 en adéquation avec le compte de résultat (charges et produits) et un déficit comptable de 1.232.142 €.

Le total des ressources au 30 juin 2020 provenant de la générosité du public s'élève à **10.980.771 €** soit 99,62 % des ressources du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020.

L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public sur l'exercice couvre les dépenses réalisées par la Fédération pour un montant de **11.965.405 €** réparti comme suit (colonne 3) :

- Missions sociales réalisées en France : 8.042.241 € soit 67,28 %
- Frais de recherche de fonds : 2.911.747 € soit 24,36%
- Frais de fonctionnement et les frais de communication institutionnelle : 1.003.139€ x 99,62% = 999.292 € soit 8,36 %
- et des immobilisations non encore amorties : 26.165 € - 14.040 € = 12.125 €

- Tableau de synthèse du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées

Rubriques	2019/2020
	Montant
Soldes des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à l'ouverture de l'exercice 2019/2020	12 106 204
+ total des ressources collectées	10 980 771
+ Variation des fonds dédiés	90 000
- total des emplois financés sur l'exercice N par les ressources collectées auprès du public, y compris les immobilisations (et corrigé des amortissements)	11 965 405
<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 30 juin 2020</b>	<b>11 211 570</b>

## Autres informations

### a) Définition des ressources collectées auprès du public

- Détermination des types de ressources collectées auprès du public retenues dans la définition de l'appel à la générosité du public

Pour la détermination des ressources provenant de la générosité du public (colonne 4) le Conseil d'Administration a acté que :

- Les cotisations des adhérents, les recettes de sponsoring, du congrès, des locations de fichiers, et des produits financiers issus du compte courant Associé SCI/FFC, ne font pas partie des ressources issues de la générosité du public pour un montant total de : **42.271 €**.

- Modalités d'identification de ces ressources

Elles sont identifiées à partir de leur classification en comptabilité générale en relances actifs, inactifs et prospections.

### b) Formes d'appels à la générosité auprès du public

Néant

### c) Détail des ressources collectées prises dans leur ensemble

- Ressources collectées auprès du public

Rubriques	2019/2020
	Montant Annuel
Dons manuels non affectés	6 189 750
Dons manuels affectés +PDC	2 690
Legs et donations non affectés	3 735 667
Legs et donations affectés	995 339
Autres produits liés à l'AGP (produits financiers)	57 325
<b>TOTAL</b>	<b>10 980 771</b>

- Autres ressources

Rubriques	2019/2020
	Montant annuel
Autres fonds privés* (1)	0
Subvention et autres concours publics	2 629
Autres produits* (2)	39 642
<b>TOTAL</b>	<b>42 271</b>

### Détail du (1) :

Néant



## Autres informations

### Détail du (2) :

- Produits divers	8.442 €
- Produits financiers SCI C/C FFC	25.429 €
- Cotisations des membres	4.584 €
- Produits exceptionnels	1.187 €
<b>Total</b>	<b>39.642 €</b>

- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public

Situations	A	B	C	D	F
Rubriques	Fonds dédiés début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fonds dédiés à la fin de l'exercice	Fonds dédiés AGP Variation de l'exercice
Fonds dédiés par missions sociales	404 204		90 000	314 204	-90 000
<b>TOTAL</b>	<b>404 204</b>		<b>90 000</b>	<b>314 204</b>	<b>-90 000</b>

### d) Reprises des provisions :

Reprise de provisions créances douteuses : 156 €.

### e) Principe d'affectation des produits financiers :

Les produits financiers sont affectés comme suit :

- intérêts des placements pour 20.787 € en produits liés à la générosité du public
- intérêts du compte courant SCI pour 25.429 € en autres produits

## 4. LES EMPLOIS

### Modalités d'affectation des coûts du compte de résultat aux emplois de l'exercice

Les EMPLOIS des ressources collectées sont issus de la comptabilité analytique pour un montant de 11.953.280 €.

## Autres informations

### 4.1 Missions sociales réalisées en France et à l'étranger

Les missions sociales se décomposent ainsi :

PREVENTION	3 099 619
RECHERCHE MEDICALE	3 723 122
AIDE A LA READAPTATION	267 588
FRAIS DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS	951 912
<b>TOTAL DES MISSIONS SOCIALES</b>	<b>8 042 241</b>

Le poste « **Prévention** » comprend les frais relatifs à la réalisation des actions : conception, fabrication, transport, routage et, affranchissement des brochures de prévention, des affiches, des autocollants, des dépliants, honoraires et autres frais des agences de communication pour la conception, l'organisation, et le suivi de nos campagnes nationales, les achats d'espaces, la location de mobilier sur les salons, la maintenance informatique, le lobbying auprès des prescripteurs, les salaires et les charges du service consacrés à la gestion de cette activité, les coûts de structure : loyers et charges financières sont calculés d'après le critère « surface », et autres charges réparties selon une clé de répartition par destination de dépenses.

Le poste « **Recherche Médicale** » regroupe les salaires, les charges sociales, les loyers et les charges affectées à cette activité. L'ensemble des projets : bourses, aides à la recherche, dotations qui ont été attribuées par la commission d'aide à la recherche qui se réunit chaque année en juin. Celle-ci a pour mission d'organiser les appels d'offres et d'assurer le jury des bourses.

Le poste « **Aide à la réadaptation** » comprend les salaires, les charges sociales, les coûts de structure affectés à ce poste, la participation financière à la phase III à hauteur de 25% des salaires et charges sociales, des prestations et des honoraires versés aux moniteurs.

Le poste « **Dotations et frais de coordination des régions** » consiste à contribuer au soutien financier des **27** Associations de cardiologie et de leurs **263** clubs Cœur et santé au moyen d'une dotation annuelle calculée sur la base de critères énumérés dans la charte. Cette dotation est destinée au financement des actions et campagnes d'information et de sensibilisation, à des initiatives régionales conformément aux objectifs statutaires ; sont comprises également des dépenses relatives à l'animation et à la gestion des Associations de Cardiologie et des Clubs Cœur et Santé grâce à des rencontres, des supports de formation, des bulletins de communication de liaison interne, et enfin au personnel rattaché à cette activité.

### 4.2 Frais de recherche de fonds : frais d'appel à la générosité du public

Le poste « **Frais de recherche de fonds** » regroupe le conseil en stratégie de collecte, la rédaction, la conception des campagnes d'appels à la générosité, les frais de fabrication des publipostages et des reçus fiscaux, les locations et échanges d'adresses, l'affranchissement des publipostages et des reçus fiscaux, la mise à jour des fichiers et des bases de données, la fabrication des bulletins de prélèvements automatiques, les frais de traitements des dossiers des legs, les frais d'insertions publicitaires dans les revues spécialisées, de fabrication et d'affranchissement des publipostages legs, de fabrication des plaquettes legs, de locations diverses sur les salons et tout le personnel affecté à ces tâches ainsi que les loyers, et charges indirectes.

## Autres informations

### 4.3 Frais de fonctionnement et frais de communication institutionnelle :

Le poste « **Frais de Fonctionnement et frais de communication institutionnelle** » regroupe :

- 1 - Les déplacements des administrateurs, les assurances, les loyers et charges affectés à cette rubrique, les honoraires conseils, les honoraires extérieurs pour la tenue de la comptabilité générale et analytique, pour l'établissement des paies, des charges sociales, des comptes annuels et du compte d'emploi des ressources pour les 27 associations de cardiologie, du bilan combiné FFC et du compte emploi des ressources combiné, à la formation du personnel, à la maintenance informatique, et aux salaires et charges du personnel administratif (comptabilité, gestion) et de la direction ;
- 2 - Les dotations aux amortissements liées aux immobilisations situées au siège ;
- 3 - Les charges financières comprenant les intérêts d'emprunts et les frais Financiers (frais de virement, commissions, frais de tenue de compte) ;
- 4 - les impôts et taxes qui incluent l'assujettissement de l'impôt sur les sociétés pour le secteur des activités lucratives
- 5 - les insertions publicitaires, relations presse institutionnelle, le relookage de l'image FFC, et les salaires de l'activité

- Au 30 juin 2020, ils s'élèvent à 1.003.139 €. Ils sont financés à 99,62 % soit un montant de 999.232 € pris sur les fonds issus de la générosité du public non affectés de l'exercice.

### 4.5 Information concernant les contributions volontaires en nature (bénévolats, mise à disposition...)

Quatre bénévoles ont été affectés au service collecte de dons, libéralités et communication.



**AFIGEC Levallois**

26-28 rue Marius AUFAN  
92300 Levallois-Perret  
Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

**AFIGEC Lisieux**

51 boulevard Sainte-Anne  
14100 Lisieux  
Tél : +33(0)2 31 31 17 93

**AFIGEC Deauville**

11 bis, avenue de la République  
14800 Deauville  
Tél : +33(0)2 31 81 52 04

**AFIGEC Dives-sur-Mer**

Pont de Cabourg  
14160 Dives-sur-Mer  
Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

**AFIGEC Le Havre**

32 rue Pierre Brossolette  
76600 Le Havre  
Tél : +33(0)2 32 74 06 60

**AFIGEC Honfleur**

5 allée Fontaines St Léonard  
14600 Honfleur  
Tél : +33(0)2 31 89 40 52